



# la VOIX de NOTRE-DAME de VERDUN

LIEN ENTRE LES MEMBRES  
DE L'UNION DE PRIÈRES DU ROSAIRE

Trimestriel

25<sup>e</sup> année - n° 224-225 Janvier-Mars 1962  
Abonnement ordinaire, 2 NF - de bienfaisance, 3 NF  
Chanoine Souplet, Verdun - C.C.P. Nancy 343-91

## SOMMAIRE

L'année 1962. — Les Hérauts de Notre-Dame de Verdun. — Cômte rendu des Fêtes des 15 et 20 octobre. — L'ancien Chemin de Croix de la Cathédrale. — Nécrologie. — Avant que finisse l'Année de Saint Martin. — Un pèlerinage à Neuville-en-Verdunois. — Ce que j'ai vu à Neuville. — Elle nous est venue d'Éphèse...

# 1962

## l'année du Concile ?

On a écrit : « Le Concile sera l'Événement du Siècle ». Sera-t-il l'événement de l'An de grâce 1962 ? Le Saint Père nous le laisse espérer ; et il nous demande à tous d'y penser, de nous y intéresser, et surtout de prier.

Beaucoup se demandent : que sortira-t-il de ce Concile ? — Une Eglise rajeunie et en marche vers l'Unité. Attendons-nous à une adaptation résolue de la discipline ecclésiastique aux besoins et aux méthodes de notre temps : il est certain que tous et chacun, nous serons portés à un renouveau de vie chrétienne.

Alors, selon le mot de Jean XXIII, « lorsque le visage de l'Eglise aura repris les traits plus simples et plus purs de ses origines, alors, pourra s'ouvrir le chemin vers l'Unité des chrétiens ».

De tous nos cœurs s'élève vers le Seigneur le vœu de l'Eglise pour le Souverain Pontife :

*Dominus conservet eum : que le Seigneur le conserve ! Qu'il le rende heureux sur terre en lui faisant goûter les fruits heureux de ce Concile qu'il a voulu et dans lequel il met tant d'espoirs !*

[B<sub>2</sub>. VERDUN]

## L'année du Jubilé d'Or sacerdotal de Monseigneur notre Evêque

Nous lisons dans l'Ordo du diocèse, page 11 :

« Son Excellence Mgr Marie-Paul-Georges Petit, né le 21 août 1888 à Cheppes-la-Prairie. Prêtre le 6 avril 1912 à Rome. Vicaire Général de Mgr Tissier en 1932. Elu coadjuteur de Mgr Ginisty. Sacré dans la Cathédrale de Châlons, installé à la Cathédrale de Verdun en 1942. »

L'année 1962 sera donc pour Mgr notre Evêque :

la 50<sup>e</sup> de son sacerdoce,

la 30<sup>e</sup> de son élévation au Vicariat général de Châlons,

la 20<sup>e</sup> de son élection au Siège de Verdun.

Au seuil de cette année 1962, qui doit être pour Mgr Petit l'année de tant et de si grands anniversaires, chers à son cœur et à nos cœurs,

Nous, enfants de Notre-Dame de Verdun, nous voulons préluder aux **Fêtes Jubilaires** — dont le mystère n'a pas encore été dévoilé — en priant Son Excellence, respectueusement et filialement, d'agrèer nos vœux de Bonne, Heureuse et Sainte Année. Nous en confions la réalisation à notre Madone aimée, à la gloire de qui il a tant fait au cours de ses vingt années d'épiscopat à Verdun.

*Stet et pascat. Qu'il « tienne bon » et que longtemps il continue à paître son troupeau, soutenu de la force divine, ô Seigneur, pour la gloire de Ton Nom.*



N.B. — Au cours de ce premier trimestre 1962, n'oublions pas nos Saints verdunois :

Le 25 janvier : Saint Poppon de Saint-Vanne;

Le 8 février : Saint Paul de Verdun (bénédiction des Pains de Saint Paul à la messe de l'Union de Prières).

Le 18 février : la Septuagésime.

Le 7 mars : mercredi des Cendres et ouverture du carême.

Le 22 avril : Pâques.

---

## Les Hérauts de Notre-Dame de Verdun

Le « Héraut » de Notre-Dame de Verdun, le sien propre et son héraut de toujours, sans contredit, c'est Saint Saintin, le Saint de nos origines chrétiennes que Dieu a choisi et s'est préparé, que Marie — de son sanctuaire de Chartres — a conduit à Verdun pour y semer la Foi chrétienne et y implanter l'Eglise. Quelles que soient les brumes qui enveloppent cette lointaine époque, le fait est là ! Et depuis

vingt siècles, et pour toujours, au nom de « Verdun » est uni le nom de St Sautin, comme est uni au nom de Saint Sautin, le Nom béni de Notre-Dame : aussi est-il remarquable, je le dis une fois de plus, que la Solennité de Saint Sautin, le troisième dimanche d'octobre, se rencontre avec la Fête de Notre-Dame, le 20 octobre, de telle façon cependant que chacune garde son objet et son caractère propres, et que, le plus souvent, la fête de Saint Sautin, précédant de quelques jours celle de Notre-Dame, lui sert de **préparation**. Ainsi en fut-il cette année.

Si donc nous allons à **Jésus par Marie**, c'est aussi vrai de dire à Verdun que nous allons à **Notre-Dame par Saint Sautin**, qui fut son premier prédicateur : n'a-t-il pas bien droit d'être appelé son **Héraut** ? Hâtons-nous d'ajouter que nous ne séparons pas de Saint Sautin ceux qui ont continué son œuvre, d'abord nos onze autres Saints Evêques, ses successeurs, et aussi, — bien qu'ils n'aient droit qu'à un culte de vénération et de reconnaissance — tous ceux dont les noms figurent sur la liste glorieuse de nos Evêques de Verdun.



Plusieurs de nos **Saints Pontifes** ont eu l'honneur, dans le passé, d'être associés d'une façon très personnelle à Notre-Dame et à Saint Sautin dans nos hommages, en leurs fêtes d'octobre.

Rappelez-vous, en 1956, **Saint Maur**, à l'occasion de la restauration de sa crypte millénaire, en 1957, **Saint Pulchrone**, à l'occasion des « Fêtes de l'Alliance », en 1954, **Saint Airy**, à l'occasion de l'érection de son mémorial, en 1948,

**Saint Paul**, à l'occasion du centenaire de sa mort et de l'inauguration, à l'emplacement de la « Vieille-Saint-Paul », de cette croix qui bientôt sera remplacée par un petit monument plus digne de celui qui est « le Restaurateur de Verdun ».

**Mais nous ne sommes pas chauvins** à ce point que seuls comptent pour nous les saints de Verdun. « Chez nous », c'est le diocèse, c'est la France, c'est l'Eglise; et tous les saints du grand « chez nous » ont droit à notre amour et à notre culte.

Je ne rappellerai que les noms de **Saint Vincent de Paul** (en 1960), du **Saint Curé d'Ars** (en 1959), de **Saint Mesmin** de Blois et d'Orléans (en 1954), de **Saint Eloi** et **Saint Médard** de Noyon (en 1952), de **Saint Poppon** de Stavelot (en 1948), de **Saint Wandrille** et de **Saint Gond** (en 1935 et 1936) : autant de hérauts qui ont fait honneur, chacun à sa façon, à Notre-Dame, à l'occasion de l'entrée de leurs reliques dans son « Saint Trésor », et qui ont bénéficié en retour des hommages rendus à Notre-Dame de Verdun.



C'est ainsi que Notre-Dame, en sa récente fête des Prodiges, s'est associés le saint français par excellence, bien qu'il ne soit pas né en France, **Saint Martin** — un « chevalier s'il en est, qu'on ne représente guère qu'à cheval — à l'occasion du centenaire de la découverte de son tombeau.

Une des principales intentions du triduum de prières proposées par Mgr l'Evêque — (à quel point opportunes aux heures graves que

nous vivons) — était : la France et la Paix. Le diocèse devait y être intéressé : Saint Martin n'est-il pas venu trois fois dans notre pays, quand il se rendait à la Cour Impériale de Trèves, prêchant et convertissant les foules, multipliant les miracles partout où il passait, et méritant ainsi d'être choisi, à l'époque toute prochaine de l'organisation des paroisses, comme Saint Patron de **quatre-vingt-treize villages** de la Meuse. Ces paroisses furent **invitées** par Mgr l'Evêque à s'associer à nos fêtes en députant une délégation de quelques personnes. Trois conseillers généraux de la Meuse, de nombreux maires et **délégués** et une soixantaine de curés de ces paroisses répondirent avec empressement à l'invitation de Mgr l'Evêque, comme on le lira dans le compte rendu qui suit.



**Notre-Dame  
Saint Saintin  
Saint Martin**

Si vous cherchez les « rapprochements » entre Notre-Dame, Saint Saintin et Saint Martin, pensez déjà qu'ils sont, près de Dieu, **tout proches l'un de l'autre, et tout proches de nous**, qui croyons à leur pouvoir d'intercession et qui les entourons d'un même amour et d'une même foi.

Pourquoi la Providence les a-t-elle réunis en ce 20 octobre et les présente-t-elle ensemble à notre dévotion ? Nos prédicateurs, qui furent, eux aussi, à leur façon, **les hérauts** de Notre-Dame, de Saint Saintin et de Saint Martin, nous l'ont dit, et ils ont commenté avec art et avec science lesdits rapprochements que nous attendions.

**MONSEIGNEUR AIMOND.**

Celui qui prêcha le Retour de Notre-Dame en 1932 et la Dédicace de ses autels en 1935, nous revenait auréolé de ses 88 printemps et de la respectueuse affection de tous : il devait être le prédicateur de la messe pontificale du 20 octobre.

**Notre-Dame dans sa Cathédrale et dans la Cité,  
Saint Martin dans la Cathédrale et à Verdun.**

Tel fut le thème de son « homélie », leçon d'histoire en même temps qu'exhortation à la piété : Mgr Aimond apprit aux Verdunois que leur cathédrale possède une chapelle importante dédiée à Saint Martin, celle-là même qui abrite, dans leurs armoires de verre, les châsses de Saint Saintin et de nos Saints Evêques.

Il leur apprit en outre que, de très haute date, Verdun possédait une église dédiée à Saint Martin, l'une des plus anciennes paroisses de la ville : quand Saint Airy, après la mort de ses parents (qui, de Harville, étaient venus s'établir à Verdun, sur le bord du Moson), convertit en église la maison paternelle, il la dédia au saint le plus populaire des Gaules, et, jusqu'à la fin, on vit au-dessus du portail latéral de l'église Saint-Airy (l'ancienne Saint-Martin) la statue du saint officier de la garnison d'Amiens partageant en deux son manteau. C'est dans cette église, sous le regard de Saint Martin, que Saint Airy voulut reposer. Les miracles de Saint Airy lui valurent de supplanter un jour le titulaire primitif, qui ne fut pas pour autant

oublié à Verdun, témoins les fondations de chapelles à Saint Martin dans les églises de Verdun, au long des siècles du moyen-âge.

**MONSIEUR L'ABBÉ BRICLOT,  
CURÉ DE SORCY ET DE SAINT-MARTIN**

devait « ouvrir le feu »... en donnant le sermon des vêpres de Saint Saintin. Pourquoi un curé de Saint Martin était-il appelé à l'honneur de prêcher Saint Saintin ? Il le dit en replaçant les voyages du Saint Evêque de Tours dans le cadre historique de nos premiers Evêques de Verdun, Saint Saintin, Saint Maur et Saint Salvin; et en présentant — avec tous les commentaires utiles — le nouveau reliquaire de Saint Saintin (œuvre de M. Donzelli), auquel Mgr l'Evêque allait donner aussitôt la bénédiction rituelle. Il en prit occasion pour tirer des leçons et faire des applications opportunes sur les devoirs des fidèles à l'égard de leurs Pères dans la foi, les Evêques d'autrefois et d'aujourd'hui, chefs et guides du troupeau qu'ils ont charge de conduire au ciel. Les maires des paroisses de Saint Saintin — Marre, Mogeville, Tilly, Vaux-les-Palameix —, entourés d'une délégation, étaient au premier rang de l'assistance.

Saluons et félicitons le nouveau chapelain de Notre-Dame et de Saint Saintin, que nous révéla la « Semaine Religieuse » du 28 octobre.

**MONSIEUR LE CHANOINE LARZILLIÈRE,  
CURÉ DE SAINT-ETIENNE DE BAR.**

A son bel auditoire (nombreux malgré la pluie) de la vigile de Notre-Dame, l'orateur transmet le **Message de Notre-Dame et de Saint Martin**, qui est le message même du Christ : « Soyez des saints ». Et pour mieux convaincre ses auditeurs, il les pria de se camper « face à Dieu, face à leurs frères, face à l'Eglise » : c'est là, et pas ailleurs, qu'est pour nous la sainteté.

Très belle péroraison sur les **Victoires** de Notre-Dame de Verdun, depuis Saint Pulchrone jusqu'aujourd'hui : la Courlouve du XII<sup>e</sup> siècle, les Huguenots du XVI<sup>e</sup> siècle, la Peste au XVII<sup>e</sup>, le Retour de Notre-Dame et son Couronnement dont nous fûmes les témoins. De ces **victoires de Notre-Dame**, il fait un heureux rapprochement avec les **Victoire de Saint Martin** sur le paganisme et l'hérésie, et célèbre, comme il fit pour Elle, son culte universel, ses antiques pèlerinages, et l'actuelle reviviscence de son culte.

**MONSIEUR LE CHANOINE URY,  
CURÉ-DOYEN DE SAINT-MARTIN D'ETAIN.**

Aux vêpres pontificales qui rassemblent, autour de Mgr l'Evêque et de Mgr l'Archevêque, la foule des représentants des paroisses meusiennes de Saint-Martin — trois conseillers généraux, deux adjoints de Verdun, de nombreux maires et délégués des communes et des paroisses, et soixante prêtres — M. le chanoine Ury présente en un relief saisissant le dyptique :

**Terre de France, terre de Marie.**

**Pays de France, pays de Saint Martin.**

D'une part nos grands sanctuaires marials, Chartres, Lourdes, Pontmain, La Salette, et les innombrables pèlerinages de Marie. D'autre part, Ligugé, Tours, Marmoutiers, et les innombrables pèlerinages français à Saint Martin.

**Terre de Verdun, terre de Marie, terre aussi de Saint Martin :** d'une part, la cathédrale de la Theotokos et sa crypte, nos cinq madones couronnées, et les multiples pèlerinages régionaux à Marie, et d'autre part, les 93 paroisses meusiennes de Saint-Martin, auxquels doivent s'ajouter cinq paroisses disparues et de nombreux hameaux et lieux-dits.

Les patronages de Saint Martin, chez nous, viennent en premier lieu après ceux de Notre-Dame, tout comme les pèlerinages au Saint Tombeau de Tours au moyen âge, après les pèlerinages de jadis à Chartres et d'aujourd'hui à Lourdes : reconnaissance à **Notre-Dame** et à **Saint Martin** pour la Paix et la Victoire de 1918, dans le souvenir de la consécration de cette cathédrale à Notre-Dame en la fête de Saint Martin, le 11 novembre 1147.

## *Compte rendu des Fêtes des 15-20 Octobre 1961*

On fait dire au papier ce que l'on veut. Il s'ensuit qu'on ne lit plus les comptes rendus... Dommage pour les comptes rendus objectifs et loyaux! Tant mieux pour les autres, fades et trop souvent menteurs. Dès les premières phrases, vous les avez reconnus à leurs superlatifs: « Les espérances les plus optimistes ont été dépassées; orateurs et musiciens se sont surpassés; jamais on n'a vu d'assistance si pieuse et si nombreuse », etc.

D'une conversation entendue le 21 octobre 1961:

« Cher Monsieur, j'ai craint que vous soyez malade, ne vous ayant vu hier à aucun office de Notre-Dame.

— Moi?... Je vais au mieux! Mais, que voulez-vous... le travail! Selon vous, j'aurais dû fermer mon magasin? Et la perte! Et puis, ce n'était pas d'obligation!

— Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas d'obligation... Si on ne faisait que ce qui est d'obligation...! Votre voisin serait mort, vous auriez trouvé le temps d'aller à son enterrement.

— Dans un cas comme ça, évidemment...

— Pas dans le cas « Notre-Dame »? Pour Elle, vous n'avez pas eu la pensée de fermer votre magasin une heure ou deux?

— Si les autres le faisaient... bien sûr que je ferais, moi aussi!

J'interrompis, sentant que je l'agaçais. Il eût fallu que je lui dise que c'était très bien! Tout de même, peut-on sans injustice donner la note très bien à qui ne mérite qu'un zéro?

Foi, piété, générosité..., tout cela va de pair. Verdun, « Ville pieuse, Urbs pia »? L'actuelle génération (aveu de ce Verdunois de vieille souche) se charge de liquider ce qui reste de nos traditions chrétiennes et de notre séculaire réputation de « ville pieuse ». J'ai grand peur que ce vieux Verdunois ne dise vrai...

J'en viens au compte rendu « objectif et loyal » de nos fêtes des 15 et 20 octobre 1961.

### **LA NEUVAINES.**

Du 11 novembre, fête de la Divine Maternité, jusqu'au 19, c'est la neuvaine, qui tient en haleine les âmes ferventes soucieuses de « faire plaisir » à la Sainte Vierge et de répondre à l'appel de Mgr l'Evêque qui a confié à nos prières les intentions suivantes : **l'Eglise et le Concile, la France, l'Algérie, la Paix du monde.**

Aux messes de la neuvaine — sauf pour l'Union de Prières (messe chantée du 11) — les différents groupes, œuvres et commu-

nautés étaient bien représentés. A la messe d'ouverture, le prédicateur laissa échapper cette parole dont son sourire ne parvint pas à corriger l'amertume : « L'Eglise, la France, l'Algérie, la cause de la Paix, n'ont sans doute pas besoin de nos prières et de nos sacrifices »... A l'office du soir, on pouvait compter quelques personnes de plus qu'à la prière ordinaire du rosaire.

### SAINT SAINTIN.

Dimanche dans la neuvaine, 15 octobre, solennité de notre Bienheureux « Père » Saint Saintin. Nous aimons lui donner son titre de Père, ne serait-ce que pour reprocher leur indifférence et leur ingratitude aux « fils » qui, le jour de sa fête, n'ont même pas su se déranger pour dire à leur « Père » leurs souhaits et lui rendre leurs hommages.

Mgr Petit, successeur de Saint Saintin, officie pontificalement à la grand-messe et aux vêpres. Les vêpres ont été retardées à 16 heures pour permettre aux quatre paroisses du diocèse qui ont Saint Saintin pour Patron — et que Mgr l'Evêque a voulu honorer en les invitant à notre fête —, Marre, Mogeville, Tilly et Vaux-les-Palameix, de répondre à l'invitation de Son Excellence.

De belles délégations de ces paroisses, maires en tête — M. Brunel de Marre, M. Remy de Mogeville, M. Martin de Tilly, M. Ory de Vaux-les-Palameix — sont accueillis sous le porche de la cathédrale par M<sup>me</sup> Amiot, adjointe, et MM. Méchin et Herbeumont, conseillers, représentant M. le Sénateur-Maire. Ils prennent place dans les premiers rangs de chaises, devant la châsse de Saint Saintin et la nouvelle statue-reliquaire que Mgr l'Evêque bénira tout à l'heure.

Après le sermon de M. l'abbé Briclot, Mgr l'Evêque bénit le reliquaire et lui offre l'encens; puis la procession se déroule dans la cathédrale au chant du cantique populaire :

*Dieu, nous te louons;  
Seigneur, nous t'acclamons  
Dans l'immense cortège  
De tous les Saints.*

Car c'est bien tous les Saints Evêques de Verdun que nous honorons dans la personne de Saint Saintin, dont les délégués des quatre paroisses portent la châsse et la statue.

« J'avoue que je ne vais pas souvent aux vêpres, a dit l'un d'eux, mais je n'ai jamais vu de ma vie d'aussi bel office que ces vêpres de Saint Saintin! »

Au retour à l'Evêché, après l'office, et au son des cloches, une photographie du groupe des délégations, entourant Mgr l'Evêque, fut prise sur le perron de la cour d'honneur. Dans la Salle des Portraits, où une table avait été dressée et des coupes préparées, — avant que coulat le champagne de la « Fête patronale », — M. Brunel, maire de Marre, prit la parole au nom des quatre communes :

« Excellence, C'est un spectacle assez inaccoutumé, je crois, que nous offrons aujourd'hui aux yeux de saint Saintin et à vos yeux. Il ne semble pas que les communes de Marre, Mogeville, Tilly et Vaux-les-Palameix se soient jamais rencontrées autour de la châsse de leur saint Patron, qui est celui du diocèse de Verdun et sur l'invitation de son vénéré successeur.

« Pouvions-nous ne pas souligner ce fait? Les quatre curés de nos paroisses, les quatre maires de nos communes (l'autorité religieuse et l'auto-



rité civile, dans une parfaite harmonie), apportant de la façon la plus officielle à leur évêque l'hommage de leurs fidèles et de leurs administrés.

« Mais, de votre personne vénérée, Excellence, nous remontons jusqu'à saint Saintin, premier de vos prédécesseurs et le saint Patron de nos villages, en même temps que le grand bienfaiteur de notre pays, puisque nous lui devons notre foi et notre civilisation chrétiennes...

« Unis autour de notre commun Père — comme Verdun le sera vendredi autour de saint Martin, l'un des pères de la nation française — nous ne pouvions taire la joie, la fierté, la reconnaissance qui remplissent nos cœurs à cette heure.

« Acceptez-en, Excellence, le témoignage que je vous exprime au nom de nos quatre communes.

« Acceptez-en le témoignage, Madame l'Adjointe, et MM. les Conseillers qui êtes venus si aimablement nous accueillir au nom de M. le Sénateur-Maire et de la municipalité de Verdun. »

Mgr l'Evêque remit à chacun, en souvenir de ce grand jour, une belle gravure (de grand format), signée de sa main, représentant la nouvelle statue-reliquaire de Saint Saintin. A la sortie des vêpres, la même image, mais de petit format, avait été distribuée aux assis-

tants. Chacun des délégués reçut en outre l' « **Histoire de notre Bienheureux Père Saint Saintin, sa vie, ses reliques, son culte** ». Son Excellence exprima à tout le monde ses remerciements, sans oublier M. Donzelli, qui enrichit de deux œuvres nouvelles, et de prix, le « Saint Trésor » de la cathédrale.



*Un aimable et joyeux intermède s'insère dans le cadre des fêtes de St Saintin et de Notre-Dame: le 17 octobre, en une messe qu'ils avaient demandée à la crypte, dans la plus stricte intimité, M. et M<sup>me</sup> Donzelli célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Autour de Notre-Dame et de son autel avaient pris place les dix-huit statuette-reliquaires des Saints de Verdun réalisées depuis vingt années par l'Artiste, qui a consacré son talent à Notre-Dame et à nos Saints. Jamais jubilé « dans la plus stricte intimité » ne fut honoré d'une telle couronne d' « Amis ».*

#### NOTRE-DAME.

La Vigile qui comporte le traditionnel office, d'ordinaire si solennel, de 20 h. 15, ne pâtit pas, comme on eût pu le craindre, du froid et de la pluie : il faut cette fois rendre justice aux gens de Verdun ! C'est toujours grande joie de réentendre la belle cantate **Magnificavit**, de M. le chanoine Tourte, si bien interprétée par la chorale, sous la direction de M. l'abbé Rouge; chacun avait en mains texte latin et traduction.

La statue de Notre-Dame, exposée devant l'entrée du chœur, portait sa riche couronne. Devant elle, sur un brancard, la statue-reliquaire de Saint Martin attendait la bénédiction que lui donna Mgr l'Evêque, après le sermon de M. le chanoine Larzillière. La procession se déroula, fervente et chantante, dans les nefs de la cathédrale, faisant un triomphal cortège à Notre-Dame et à Saint Martin.

Le lendemain matin, vendredi, le temps est clair et bientôt le soleil brillera, le carillon joyeux des **Ave Maria** salue Notre-Dame. A 7 heures, Mgr l'Evêque dit la messe à l'autel de la crypte. A 10 h. 30, Mgr Drapier, archevêque de Néo-Césarée-du-Pont, chante la messe pontificale. Au premier rang, plusieurs maires et des délégations entourent M. Pierre Jolly, maire et conseiller général de Souilly. Les autres délégations, et à leur tête M. Audouy, maire et conseiller général d'Etain, et M. Zaepfel, conseiller général de Vavin-court, n'arriveront que pour l'office de l'après-midi.

Entre la messe et les vêpres, les Religieuses de Verdun et les personnes pieuses assurent, comme de coutume, la prière permanente devant Notre-Dame.

A 14 h. 30, M. Rochette et M<sup>me</sup> Amiot, adjoints à M. le Maire de Verdun, accueillent les maires et les municipalités sous le porche de la cathédrale. A la procession qui suit le sermon de M. le chanoine Ury, doyen d'Etain, on ne compte pas moins de soixante prêtres. Aux délégués des paroisses de Saint-Martin a été réservé l'honneur de porter la statue de Notre-Dame de Verdun et les reliquaires de Saint Saintin et de Saint Martin. Au retour du cortège à l'Evêché, sont photographiés les groupes autour de leur évêque; et c'est,



dans la Salle des Portraits, l'hommage des « Fils de Saint Martin », adressé au Chef du diocèse par M. Pierre Jolly, conseiller général et maire de Souilly.

« Excellence,

« Lorsque je fus pressenti pour vous exprimer les hommages des « Fils de Saint Martin » — je dis bien  **fils** , puisque Saint Martin est notre  **Patron et Père**  — un mot irrésistiblement est venu à mes lèvres : « Merci ! ». Mot qui jaillit du fond de l'âme quand on se sent comblé, mot qu'on prononce sans phrase, et après lequel il ne reste plus rien à dire. C'est le mot d'ailleurs qui exprime le plus éloquemment, le plus explicitement, je crois — n'est-il pas vrai, Mesdames, Messieurs ? — le sentiment des pèlerins de Notre-Dame venus sur votre invitation, Excellence, de nos 93 paroisses.

Donc,  **merci**  pour le très grand honneur, l'immense joie que vous nous faites aujourd'hui.

**Merci** pour l'heureuse initiative que vous avez prise d'associer Verdun et tout le diocèse aux hommages que la ville de Tours, Ligugé, et la France entière font monter vers Saint Martin en son année centenaire.

**Merci** d'avoir réservé à nos paroisses le grand honneur de porter la statue de la Vierge couronnée et la belle statue-reliquaire de Saint Martin que nous entourions avec tant d'émotion et de respect filial il y a un instant.

Et **merci** à M. le Ministre, sénateur-maire, et à la municipalité de Verdun qui, avec votre Excellence, ont bien voulu nous accueillir et nous fêter. Nos communes l'apprendront avec fierté, et il n'est pas exclu que nous demandions à nos conseillers de consigner cette impressionnante solennité dans nos archives municipales.

**Merci** tout particulièrement, Excellence, du haut exemple de piété religieuse et française — unie à votre piété à Notre-Dame — que vous nous donnez, ainsi que Son Excellence Mgr Drapier, Mgr Aimond et Nos Seigneurs les Protonotaires apostoliques de Verdun.

Un autre exemple venant de très haut — qui nous touche et nous réjouit, — c'est celui du Souverain Pontife Jean XXIII, le même, alors qu'il était nonce à Paris, qui couronna Notre-Dame de Verdun, et fut aussi un pèlerin fervent de notre grand Saint Martin, un des Pères de la Nation française, — comme il l'écrivait récemment à Mgr l'Archevêque de Tours —.

C'est sans doute cette pensée, Excellence, qui vous a fait choisir la fête de Notre-Dame de Verdun pour solenniser le centenaire de Saint Martin. C'est vraisemblablement cette pensée qui a inspiré la magnifique et harmonieuse décoration de votre belle cathédrale aux couleurs de Notre-Dame, du Pape et de la France. Il y a là tout un symbole.

Tels sont, Excellence, tels sont, Monsieur le Ministre, les remerciements que je tenais à vous exprimer — je m'excuse de leur longueur — au nom des maires des 93 communes de votre diocèse, sous le glorieux patronage de Saint-Martin. »

A ces paroles de remerciement, M. Rochette, au nom de la municipalité, ajoute l'hommage respectueux de la Ville de Verdun à Mgr l'Evêque et aux délégués des paroisses. Mgr Petit, à son tour, prenant la parole, déclare : « Il n'est pas de merci plus agréable à un évêque que celui que vous venez de prononcer avec des mots si heureux, venant de cœurs de chrétiens et de Français ».

La présence de cette nombreuse délégation rurale permet au Prélat d'aborder, très brièvement d'ailleurs, le problème agricole, tellement actuel... Il tient à féliciter les paysans meusiens qui, en des circonstances particulières et délicates, ont affirmé leur sagesse profonde et traditionnelle. Il estime que ce bon sens meusien, que cette clairvoyance, leur ont permis d'entrevoir sous un angle plus juste les difficultés qui assaillent le monde paysan : ils ont abandonné les manifestations de masse au bénéfice d'une action raisonnée, subordonnée à une vieille expérience qui a porté ses fruits.

C'est pourquoi Mgr l'Evêque tient à les féliciter tout en formant des vœux pour eux, pour leur famille et l'avenir qu'il souhaite meil-

leur sour la protection de Notre-Dame de Verdun et de Saint Martin, le Patron que 93 paroisses ont tenu à célébrer hier et aujourd'hui, dans le cadre des belles cérémonies qui se sont déroulées à la cathédrale, à l'échelon du diocèse.



Les pèlerins de Notre-Dame et de Saint Martin repartirent heureux dans leurs paroisses, emportant en souvenir de cette belle journée une gravure représentant la **Statue de Saint Martin** et l'**Histoire de Notre-Dame de Verdun** par Mgr Aimond.

---

## L'ancien Chemin de Croix de la Cathédrale

La « Voix » a parlé naguère de l'ancien **chemin de croix** de la cathédrale, acheté par le Chapitre en 1830 et comportant quinze stations (peintures à l'huile sur toile), dont dix subsistent — les cinq autres ayant été anéanties durant la première guerre, — et qui vient d'être restauré par les soins de l'Administration des M.H.

Sept de ces tableaux restaurés furent replacés au printemps dernier sur les murs de la salle capitulaire, les trois derniers sont venus les y rejoindre le mois dernier.

Ces dix tableaux ont pour sujets :

*La Cène : le lavement des pieds.*

*La Cène : Jean appuie sa tête sur le cœur de Jésus.*

*Le baiser de Judas.*

*Jésus garotté devant Caïphe (qui arrache son vêtement).*

*Jésus outragé par les Juifs.*

*Ecce homo.*

*Jésus porte sa croix et rencontre sa Sainte Mère.*

*Jésus est dépouillé de ses vêtements.*

*Jésus est attaché à la croix.*

*Jésus meurt sur la croix.*

Au revers d'une de ces toiles (le baiser de Judas), les restaurateurs ont trouvé un texte en espagnol, qui nous livre le nom de l'auteur de ces peintures. **D. Joseph Contreras es este con los 15 cuadros 9º com ponen esta Pasio.**

Contrairement à ce que nous avons écrit, d'après les données des artistes — dans notre catalogue récemment paru (Saint Trésor et Musée Notre-Dame, n° 147), ces peintures ne sont pas l'œuvre d'un **Atelier**, mais bien d'un seul et même peintre, dont l'Histoire de la peinture espagnole a gardé le nom et le souvenir.

Nos restaurateurs ne s'étaient pas trompés du tout quand ils

affirmaient que les tonalités de plusieurs tableaux faisaient penser aux peintures espagnoles.



La restauration des toiles provenant des Prémontrés de Verdun (n° 144) est à l'étude. Souhaitons qu'on puisse sauver ce qui reste des fresques de la crypte de Saint-Augustin (n° 143).

Le 6 décembre 1961, retour à la cathédrale de la statue de Sainte Barbe (catalogue, n° 90). Cette belle statue du 15<sup>e</sup> siècle avait été, non pas polychromée, mais recouverte d'un enduit de ripolin. Le décapage, réalisé par M. Maxime Chiquet, sculpteur des M. H., fit tomber la couche de ripolin et réparaître le bois de chêne.

---

## N É C R O L O G I E

Monsieur le Comte Raoul d'Aspremont-Lynden, décédé à Bruxelles en septembre 1961.

Madame la Comtesse Charles-Albert d'Aspremont-Lynden, décédée le 31 juillet 1961 au château de Mouffrin (Belgique).

Au cours des années 1950-1952, la Providence nous mit en relation — à l'occasion d'une étude sur le Bienheureux Gobert d'Aspremont avec la famille des Comtes, descendants des anciens Sires de la Maison d'Aspremont, près de St-Mihiel.

Si la branche lorraine d'Aspremont est depuis longtemps éteinte, cette noble famille d'Aspremont s'est perpétuée dans la branche belge des comtes d'Aspremont-Lynden, lesquels n'ont pas cessé de s'intéresser à leurs origines verdunoises, illustrées jadis par trois évêques d'Aspremont.

En 1951, MM. les comtes Charles-Albert et Raoul voulurent faire une « reconnaissance » du pays de leurs ancêtres. Au titre de cicerone, je fus avec eux pèlerin de **Notre-Dame du Val-sous-Apremont**, dont l'église, qui subsiste encore, fut consacrée en 1103 par le cardinal Richard d'Albano, légat du pape Pascal II. Ensemble nous gravîmes, par le chemin des Récollets, la colline abrupte (l'asper Mons), au sommet de laquelle s'élevait, surplombant la plaine de la Woëvre, la forteresse qui fut le berceau d'une des plus puissantes familles de l'Europe. Par les vallonnements de terrain et par les ruines qui subsistent, on pouvait encore situer les murs d'enceinte, et l'emplacement du donjon et de l'église. Cette église castrale, dédiée à Saint Nicolas, devait devenir la collégiale d'Apremont, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se réunira à celle de Hattonchâtel pour former la collégiale Saint-Léopold de Saint-Mihiel.

La famille d'Aspremont devait donner à l'Eglise un saint, le Bienheureux Gobert, qui (après avoir vécu dans le mariage pendant près de trente ans et avoir eu huit enfants) se fit moine cistercien à Villers-en-Brabant; elle devait donner à l'Eglise de Verdun trois évêques : Jean I<sup>er</sup>, frère du Bienheureux, Jean II dit de Richericourt, et Henri IV d'Aspremont, fondateur de la collégiale de Hattonchâtel en 1328 et de la chapelle Saint-Nicolas-des-Clercs (sorte de séminaire avant la lettre), en l'évêché même de Verdun, en 1348.

Ces deux derniers évêques, arrières-petits-fils du Bienheureux Gobert, reposent dans la cathédrale de Verdun. En souvenir d'eux, la famille d'Aspremont-Lynden fit don après la guerre d'un vitrail

(chapelle du Chapelet) où figurent les blasons d'Aspremont à la Croix-Blanche et d'Aspremont-Lynden.

C'est à M. le comte Raoul, récemment décédé, que nous devons une intéressante documentation sur la période de la vie de **chevalier et de croisé** que mena Gobert avant d'entrer en religion, et aussi la photo du château des Croisés, « édifié par le dit Gobert dans une île en face de l'antique Sidon, encore en bon état de conservation, et qui offre cette particularité d'avoir été construit avec des matériaux provenant des temples et d'édifices gréco-romains » (lettre du comte Raoul, 30 déc. 1950).

Homme de grande foi, le comte Raoul, en cette même lettre où il disait ses vœux à Verdun et à la France, confiait à la Sainte Vierge les soucis et les craintes qu'apportait avec elle la nouvelle année : « Qu'Elle nous préserve de la guerre! J'ai plus de confiance en Elle que dans le pacte Atlantique et la diplomatie des hommes ».

Regrettons que MM. les comtes Charles-Albert et Raoul n'aient pas pu réaliser le projet qui fut un instant sur le point d'aboutir (et au sujet duquel M. Duchêne, propriétaire de l'emplacement du château, avait donné son accord), d'un oratoire dédié à Saint Nicolas, qui eut commémoré, sur le haut promontoire d'Aspremont, le souvenir du Bienheureux Gobert et de nos Evêques d'Aspremont.



Nous tenions du moins, à l'occasion de ces deuils récents, à rappeler, dans un sentiment de gratitude, le souvenir de cette noble famille si étroitement liée à l'Histoire de notre Evêché, et qui a voulu naguère, en renouant une vieille amitié, s'inscrire au Livre d'or des Bienfaiteurs de Notre-Dame de Verdun.

Le dimanche 19 novembre, la sainte messe fut offerte à l'autel de Notre-Dame de Verdun pour le repos de l'âme de M. le comte Raoul et de M<sup>me</sup> la comtesse Charles-Albert d'Aspremont-Lynden.

M. SOUPLET.

---

## Avant que finisse l'année de St Martin

C'est comme un dernier hommage que nous voulons rendre à Saint Martin, en publiant la nomenclature des 93 paroisses et des nombreux lieux-dits (ceux du moins que nous avons pu relever sur le cadastre), sous le titre de Saint-Martin.

Dans la liste des lieux-dits, nous avons renfermé les anciennes églises, les ermitages, fermes, fontaines, rues, et aussi les chapelles fondées et les confréries du nom de Saint-Martin.

### Anciennes églises de Saint-Martin :

- à Verdun (fondée par St Airy, actuel quai Saint-Airy);
- à Courcelles-sur-Aire, prieuré cistercien, avec église sous le titre de Ste Barbe et de St Martin;
- à Rembercourt-aux-Pots, église Saint-Martin du Couvent des Cordeliers;
- à Montville, écart de Combres;
- à Thil, écart d'Azanne;
- à Sommaisne (entre Pretz et Sommaisne);

à Travéron, écart de Sauvigny;  
à Velaine (Petite-Velaine);  
à Montsec, anc. chapelle castrale S.M.;  
à Troussey, anc. église à Dommartin-aux-Fours (écart).

Quatre villages portent le nom de Saint-Martin: **Saint-Martin** (près Sorcy), Dommartin-la-Montagne, Rigny-Saint-Martin, Luzy-Saint-Martin (peut-être Martincourt).

## PAROISSES DE LA MEUSE ET LIEUX-DITS SAINT-MARTIN

(Sont en lettres majuscules

les paroisses qui ont **Saint Martin** comme Patron)

ABAINVILLE	BOUREUILLES
ABAUCCOURT	Rue St-M. (la Grande B.)
AILLY	BRANDEVILLE
AMANTY	Le Saint-Martin
Anc. chapelle seigneuriale	BUZY
St-M.	CHATILLON-s.-l.-Côtes
L. dit : Terres St-M.	Anc. confrérie St-M.
Chapelle fondée St-M.	CHAUMONT-d.-Damvillers
AMBLY	Chardogne
Pré St-M.	Vaux St-M.
Le Vauzel St-M.	Chennevières
AMEL	La pièce St-M.
ANCERVILLE	CHEPPY
Au St-M.	Fontaine St-M.
Saint-Martin	Le champ St-M.
AUBREVILLE	La pièce St-M.
Côte St-M.	Rue St-M.
Au-dessus de la Côte St-M.	CIERGES
Fosse St-M.	Combres, à St-M.
AULNOIS-EN-PERTHOIS	Courcelles-s.-Aire
AUZECOURT	Anc. église et prieuré St-M.
BADONVILLIERS	DAGONVILLE
Le pré St-M.	Au pré St-M.
BAZEILLES	DELUT
Beaulieu	DEUXNOUDS-aux-Bois
La Gorge St-M.	Demange-aux-Eaux
Beauzée	A St-M.
Au St-M.	Au champ St-M.
La voie St-M.	DOMMARTIN-la-Montagne
Champ St-M.	ERIZE-LA-GRANDE
BEHONNE	ESNES
BELRUPT	ETAIN
La côte St-M.	Les Eparges
BENEY	Derrière St-M.
A St-M.	Fains
Anc. ermitage St-M.	Saint-M.
Benoîte-Vaux (autrefois Martin-	Pré St-M.
Han)	Fleury-s.-Aire
BETHELAINVILLE	La côte St-M.
BETHINCOURT	FLASSIGNY
Le pré St-M.	FORGES
BEUREY	FRESNOIS
Trait St-M.	Froméreville
BOINVILLE	Pré St-M.
A la pièce St-M.	Le Mai-Martin

- FROMZEY  
GERAUVILLIERS  
Vallée St-M.  
GOURAINCOURT  
GUE  
Chapelle St-M.  
HANNONVILLE  
Haudainville  
A la côte St-M.  
Herbeuville  
Le pré St-M.  
Aboutissant sur le pré St-M.  
Heudicourt  
A Martinchamp  
Horville  
Coteau Martin  
Houdelaucourt  
Martin-Bois  
Devant Martin-Bois  
Fond de Martin-Bois  
KŒUR-la-Grande  
LAMOUILLY  
LANDZECOURT  
Lavallée  
Saint-M.  
LAVOYE  
Lemmes  
A St-Martin-Vaux  
Au crevis de St-M.-Vaux  
Au revers de St-M.-Vaux  
Au-dessus du chemin de St-M.-Vaux  
LEVONCOURT  
Lignières  
Le pré M.  
Lisle-en-Rigault  
Le pas St-M.  
Ligny-en-Barrois  
Chapelle fondée St M.  
LONGCHAMPS--Aire  
Le paquis St-M.  
Le Saint-M.  
LOUPPY-s.-Loison  
Louppy-s.-Chée  
A la voie M.  
LUZY-St-MARTIN  
Pré Martin  
MALANCOURT  
La Pointe-Martin  
MALAUMONT  
Marat  
La vaux M.  
Marchéville-en-W.  
St-Martinchamp  
Mauvages  
Vaux St-M.  
MONTBLAINVILLE  
Pré St-M.  
Le poirier St-M.  
MONTIGNY-d.-Sassey  
Montfaucon  
Côte St-M.  
MONTMEDY (v. haute)  
Pré St-M.  
Montplonne  
Ferme St-M.° (écart) avec  
chapelle rurale St-M.  
Montsec  
Anc. chapelle castrale St-M.  
MONT-s.-l.-Côtes  
Champ St-M.  
Devant St-M.  
Montzéville  
Vauzel St-M.  
NAIVES-en-Blois  
Pré St-M.  
NAIX-aux-Forges  
Anc. confrérie St-M.  
Pré St-M.  
Le Préd-St-M.  
NANT-le-Petit  
Champ St-M.  
Côte St-M.  
NANTOIS  
Champ St-M.  
Le champ St-M.  
Au-dessus du champ St-M.  
Neuville-en-Verd.  
Martinchamp  
NEUVILLE-sur-Ornain  
Croix St-M.  
Bois de la Croix St-M.  
Journaux St-M.  
Grande Tournière St-M.  
Neuville-en-Arg  
Le Mont-Saint-Martin  
Nicey  
La Croix-Martin  
Nixéville  
A St-Martin-Pré  
NOUILLONPONT  
Pré St-Martin  
A Dommartin  
NOYERS-le-Val  
NUBECOURT  
Côte St-M.  
Ornes  
A Martinvaux  
Les Aulnes-Martin  
OSCHES  
OURCHES-s.-Meuse  
Reculée de St-M.  
Parois  
Vauzel St-M.  
PARFONDROUPT  
Champ St-M.

- POUILLY**  
Martin-Fontaine  
Pretz (voir Sommaisne)  
St-Martin  
A St-Martin
- QUINCY**  
Mont St-M.  
Ferme St-M. (écart)
- RAMBUCOURT**  
Bas de St-Martin-pré  
Haut de St-M.-pré  
La pièce St-M.  
St-Martin-champ
- Rancourt  
Champ-Martin
- Ranzières  
Au champ St-M.
- Rarécourt  
Fosse-Martin
- Raulecourt  
Petit St-M.
- RECHICOURT**  
A Martin-Fontaine
- REGNEVILLE**  
Le champ St-M.
- Rembercourt-aux-P.  
Auc. égl. St-M. (Cordeliers)  
St-Martin
- RIBEAUCOURT**  
Vallée St-M.  
Côté de la vallée St-M.
- RIGNY-St-MARTIN**  
Le village de Rigny-St-M.
- Rosières-en-Blois  
La vallée St-M.  
Les carrés de la vallée St-M.  
Le bas de la vallée St-M.
- Rouvres-en-W.  
Martin-Sart
- Rouvrais-sur-Othain  
Fontaine St-M.  
Ulysse et fontaine St-M.
- Rumont  
St-Martin  
St-Martin-aux-Champs
- St-Hilaire-en-W.  
St-Martin
- St-Joire  
Bois St-M.  
L'entrée du bois St-M.  
Côté du bois St-M.
- SAINT-MARTIN (Sorcy)**  
St-Pierrevillers  
Pièce St-M.
- SALMAGNE**  
La croix St-M.  
Derrière l'église St-M.
- Sampigny  
St-Martinchamp (écart)
- SAUDRUPT**  
Champ St-M.
- Saulmory  
Le Pré-Martin
- Saulx-en-W.  
St-Martinchamp  
St-Martin-Haie
- Sauvigny  
Anc. église St-M. (Traveron)  
La fontaine St-M.
- Senonville  
Martin-Vaux
- Silmon  
Pré St-M.
- SOMMAISNE**  
Anc. église St-M.
- Sommedieue  
Côte St-M.
- SORBÉY**  
Martin-Pré
- SORCY**  
St-Martin (l.d.)
- SOUILLY**  
Pré St-M.
- TANNOIS**  
Champ St-M.
- THILLOMBOIS**
- THONNE-LA-LONG**
- THONNE-LE-THIL**
- Tilly  
Pré St-M.  
Trésauvaux  
Sous-St-M.
- Triaucourt  
Le pré St-M.
- Triconville**  
Martin-Vallotte
- Troussey  
Dommartin-aux-Fours  
(écart)
- TROYON**  
Le champ St-M.  
Au champ St-M.
- VACHERAUVILLE**  
Fontaine St-M. (anc. pèler.)  
Pré St-M.  
Le champ St-M.
- VARNEY**  
Vallée St-M.  
La vaux St-M.
- Vassincourt  
Côte St-M.  
Pièce St-M.

Vaubécourt	VERNEUIL-PETIT
A Martinchamp	Vertuzey
A Martin-Fontaine	Martin-champ
Rue St-M.	Les Grand-Martin-Champs
Vauquois	Vigneul-sous-Montmédy
Pré St-M.	Chap. fondée St M.
VAUX-LA-GRANDE	Ville-s.-Saulx
St-Martin	Le champ St-M.
Derrière-St-M.	Villeroiy
VAVINCOURT	Vaux St-M.
Au-très-Saint-Martin	Petit Vaux St-M.
VEEL	Sur les Vaux St-M.
Bois St-M.	VILLERS-d-DUN
Au-dessus du Bois St-M.	Pré St-M.
Velaines	Villers-le-Sec
Anc. église St-M. (Petite-	Vallée St-M.
Velaines)	Champ St-M.
Verdun	VILLERS-sous-BONCHAMPS
Anc. paroisse St-Martin	Villote-s.-Aire
(St-Airy)	Au Champ-Martin
Chapelle fondée St M.	Willeroncourt
(cath.)	Champ St-M.
Côte St-M. (Epiloux)	Woimbey
Verneuil-Grand	
Pré St-M.	

Cette nomenclature est évidemment incomplète, surtout en ce qui touche aux chapelles fondées et aux confréries. Pour les lieux-dits, nous avons cité tous ceux qui mentionnent le nom de « Martin »; très souvent le qualificatif « Saint » a disparu alors qu'il s'agit certainement de Saint Martin. Mais il est possible aussi que le nom « Martin » soit celui du propriétaire d'une pièce de terre, ou du fondateur d'un hameau (par exemple (?) Martincourt). Merci à nos lecteurs qui voudront nous aider à compléter ces listes et, s'il y a lieu, à les corriger.

M. S.

## *Le Saint populaire par excellence*

La popularité de Saint Martin peut se deviner dans les expressions en usage chez nous.

On dit : « A la Saint-Martin » comme on dit : « A Noël », « au Nouvel An ».

Le nom de Martin sert non seulement de nom de baptême (prénom), mais aussi de nom de famille; et combien aussi de Marty, Martinet, Martinel, Martinaud, etc.

Le nom de Martin était souvent attribué aux animaux qui ont place dans l'histoire du Saint, comme l'âne, l'ours. L'expression **Martin-bâton** rappelle son bâton de pèlerin, avec lequel il abattait les idoles partout où il passait.

Pour éviter qu'on manquât au respect au Saint Nom de Dieu, Jeanne d'Arc, au milieu de ses soldats, faisait jurer par son bâton :

« par mon Martin », disait-elle. Le petit bâton dont on menaçait quelquefois les enfants n'est-il pas appelé « martinet » ?

On fêtait Saint Martin à l'église, mais aussi à la maison avec **le vin de Saint Martin, l'oie de Saint Martin**; et l'on disait de celui qu'on voyait tituber pour avoir trop fêté la Saint-Martin : « il martine un peu ».

L'Eglise a élevé, très tôt après sa mort, Saint Martin sur les autels, et quand son nom prit place au calendrier, cette date du 11 novembre devint un centre d'intérêt : en beaucoup de lieux elle marque encore le début des contrats d'entreprises, des baux de fermage... Et quel autre saint à le privilège d'avoir son été — l'été de la Saint-Martin — au début de l'hiver ? Pour nous, Français, il y aura bientôt un demi-siècle que sa fête, le 11 novembre, s'est imposée à nos mémoires : à Tours, sur son tombeau, une grande plaque de marbre blanc porte ces mots : « A Saint Martin - Foch, maréchal de France - 11 novembre 1918. » Bel hommage d'un grand Français, et par lui de la France, au grand saint de la France d'autrefois.

## UN PELERINAGE A NEUVILLE-EN-VERDUNOIS

On va à Neuville pour faire un pèlerinage à Sainte Anne : sa chapelle, reconstruite vers 1860 par M. Bohin et le R. Père Vautrot, s'élève à un kilomètre environ du village, sur le chemin de Couvres.

On va aussi à Neuville le premier dimanche de décembre, pour fêter Saint André, patron de la paroisse : c'est l'occasion de réjouissances, — fort légitimes l'ailleurs —; témoins ces chevaux de bois et ces baraques de forains qui déjà se dressaient sur la place du village, le samedi 25 octobre, jour de mon pèlerinage.

Ce n'est ni pour Sainte Anne ni pour Saint André que j'étais ce jour-là à Neuville, mais... pour la Sainte Vierge (on ne s'en étonnera pas!), pour Notre-Dame de Benoîte-Vaux, qui fut « citoyenne » de Neuville, à l'époque où M<sup>me</sup> de Saint-Balmon transporta sa statue miraculeuse dans son château de Neuville, pour la soustraire aux profanations des hommes de guerre. Le séjour de Notre-Dame fut même pour Neuville et la région l'occasion de grâces et de faveurs spirituelles qu'on n'a pas hésité alors à qualifier de miraculeuses.



Mais aussi, — pour ne pas dire surtout —, j'étais à Neuville à la recherche des souvenirs de M<sup>me</sup> de Saint-Balmon, à l'occasion du troisième centenaire de sa mort (1660-1960), et dans l'intention de consacrer quelques pages de la « Voix » à ce grand personnage que fut M<sup>me</sup> de Saint-Balmon. Grande par sa naissance, par sa vertu, par sa charité, par l'action qu'elle exerça dans les pays lorrain et verdunois, au cours du 17<sup>e</sup> siècle, elle méritait plus qu'un simple rappel de son souvenir, un hommage de reconnaissance, à l'occasion de son centenaire.

Cet hommage vient de lui être rendu le 15 novembre dernier par la Société Philomathique de Verdun, qui avait au programme de sa séance une conférence d'un de ses membres, M. Gautier, sur « Madame de Saint-Balmon ».

La **Voix de Notre-Dame** veut se faire l'écho de cette conférence et s'associer à MM. les Président et Membres de la Société, pour remercier M. Gautier de son travail si intéressant et bien documenté : nos lecteurs partageront nos sentiments quand ils auront lu les extraits de cette monographie que M. Gautier a l'amabilité de nous autoriser à publier en notre revue mariale.

Ma première pensée était de rappeler seulement ce qui a trait à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, mais, si édifiante est l'histoire de cette noble Dame de Saint-Balmon — et si intéressante pour des Verdunois et des Lorrains — que la pensée nous est venue de présenter M<sup>me</sup> de Saint-Balmon dans son cadre, — non seulement neuvillois — mais « Verdunois et Lorrain ». C'est prétentieux peut-être de vouloir dire tant de choses dans un article d'un bulletin trimestriel ? Pourquoi ne répartirions-nous pas ces extraits sur les numéros à venir, nous contentant aujourd'hui de quelques considérations générales sur l'état politique de nos provinces à l'époque de M<sup>me</sup> de Saint-Balmon ? Un autre hommage que je m'en voudrais de passer sous silence, est celui qu'actuellement lui rend notre excellent hebdomadaire « Le Meusien », par son vivant feuilleton en voie de publication. Est-ce à l'occasion de son centenaire ? Je l'ignore ; mais, de toute façon, cette coïncidence est heureuse pour rappeler aux Meusiens, à l'heure qu'il fallait, le souvenir de M<sup>me</sup> de Saint-Balmon : ce n'est pas à proprement parler une « page d'histoire », qui n'eût pas répondu d'ailleurs au but d'un **feuilleton**, c'est de l'histoire tout de même, mais « romancée », brodée avec bonheur sur une trame historique.



J'ai parlé plus haut du cadre **verdunois et lorrain** où je veux présenter notre héroïne : un mot d'explication préalable s'impose, car c'est là précisément que se situe le côté dramatique de la vie de M<sup>me</sup> de Saint-Balmon.

Quand aujourd'hui on parle de la Lorraine comme d'une province française, on ne se doute pas le plus souvent qu'il n'en était pas ainsi au temps où vivait M<sup>me</sup> de Saint-Balmon : la Lorraine n'était pas la France, et la France n'avait rien à voir en Lorraine, bien qu'elle eût depuis longtemps les yeux tournés vers les duchés indépendants de Nancy et de Bar (Lorraine et Barrois) et vers les trois Principautés — les Evêchés de Metz, Toul et Verdun — qui relevaient encore du Saint-Empire Germanique.

Ce n'est que petit à petit que les rois de France mirent la main sur nos trois Evêchés d'abord (se rappeler Henri II et la chevauchée d'Austrasie, couronnée par les traités de Westphalie en 1648), puis sur nos deux duchés qui gardèrent une autonomie relative jusqu'à leur réunion à la France au 18<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que notre peuple, tiraillé entre deux puissants rivaux, est devenu méfiant... et — par la force des choses —, s'est fait militaire pour la défense de ses libertés et de son indépendance.



Mais ce qui corse l'intérêt de l'histoire des Saint-Balmon, c'est que leur terre de Neuville faisait partie du Verdunois (à l'extrême pointe sud du Verdunois), sous protectorat français depuis 1552, alors que « le donjon et le fossé » du château appartenaient au Barrois, et relevaient donc du duc de Lorraine.

Mieux... (ou pis) encore, M<sup>me</sup> de Saint-Balmon, née Barbe d'Erne-court, avait toutes ses sympathies pour la France, où elle avait passé sa jeunesse et reçu sa première éducation chez sa tante et marraine d'Etrepuy, en Champagne. Et voilà qu'à l'âge de 17 ans ses parents la marient à un colonel du duc de Lorraine Charles IV, Jean-Jacques de Saint-Balmon, qui passera sa vie à guerroyer contre la France, pour le duc de Lorraine.

Jugez de la situation délicate de l'épouse, française de cœur, en face d'un tel époux, lorrain jusqu'au fond de l'âme. C'est toute la question politique qui les sépare. Elle aura bien d'autres choses à supporter de son époux...

Lectrices de cet article, vous pourrez vous édifier aux exemples de cette noble Dame, qui fut le **modèle des épouses.**

(à suivre)

## *Ce que j'ai vu à Neuville*

J'ai dit plus haut la raison de mon pèlerinage à Neuville. Ce que j'y ai vu ?

### L'ÉGLISE.

Première impression : une déception en présence de cette façade et de cette nef du 18<sup>e</sup> siècle... que n'a donc pas connues M<sup>me</sup> de Saint-Balmon. Il est vrai qu'elle avait son oratoire dans une tour du château; mais on sait qu'elle était bonne paroissienne, fréquentait son église, et aussi qu'elle voulut y avoir sa sépulture.

J'entre... et reconnais avec joie un chœur et une abside du 16<sup>e</sup> siècle... donc que M<sup>me</sup> de Saint-Balmon a connus.

Devant l'autel, une dalle en marbre noir : je soulève le tapis qui la recouvre en partie, et je lis :

*Ici reposent les corps  
de J. J<sup>es</sup> DE HARAUCOURT  
Seigneur de SAINT BALMON, décédé en 1641,  
et de son Epouse  
Alberte-Barbe d'ERNECOURT,  
née à Neuville le 14 mai 1607  
et décédée le 22 mai 1660  
Très célèbre par sa charité inépuisable,  
par ses exploits guerriers  
pour la défense du pays,  
et par sa dévotion à Notre-Dame  
de Benoîte-Vaux,  
dont elle sauva la statue miraculeuse  
en la conservant dans son château  
de 1638 à 1641*

Une autre inscription sur marbre noir, à la mémoire de J.B. Louis Grandfebvre, seigneur de Neuville, mort en 1788, se voit devant l'autel latéral de Saint-André.

## LE CHATEAU.

A une soixantaine de mètres de l'église, la haute toiture du château apparaît au-dessus des maisons : l'école et la mairie ont été construites sur l'emplacement des dépendances du château ; une maison de ferme est accolée à une des deux tours.

Ces tours, au dire des anciens du village, étaient beaucoup plus hautes autrefois ; l'une est lézardée et l'autre a perdu une partie de son parement à une date récente ; mais, dans leur état de délabrement, elles sont encore imposantes. Elles étaient autrefois crénelées en vue de la défense et surmontées d'un canon monté sur affût.

Le corps du château ne comprend plus qu'une grande bâtisse en forme de quadrilatère, surmontée d'un toit élevé et très en pente, couvert d'ardoises. Une cour étroite envahie d'herbes folles conduit à la porte d'entrée du château. Cette large façade avec son portail et ses deux rangées de fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage n'a rien que de banal : elle a été évidemment transformée et adaptée aux besoins des divers occupants au cours des deux derniers siècles.

La porte est entrebâillée : devant moi, une montée d'escaliers en pierre, tellement encombrée de débris de toutes sortes que je n'ai pu monter à l'étage. Le rez-de-chaussée comporte de grandes pièces avec de hautes cheminées. Il fait trop sombre pour m'aventurer plus loin et risquer de tomber dans une de ces caves qui s'éendent sous des planchers à demi-effondrés — des « oubliettes », disent les gens du village — qui communiqueraient, par un souterrain, avec Benoîte-Vaux.

Les murs très épais me font penser que l'ordonnance générale des appartements est d'origine.

Comment le château est-il dans un tel état de délabrement ? M. Simonet, actuel propriétaire, qui a acheté le château pour avoir le jardin attenant, me dit que pendant la dernière guerre des prisonniers l'ont occupé et ont brûlé les huisseries et les boiseries (dont il ne reste que quelques éléments) pour se chauffer durant l'hiver.

Au fond de la cour, un escalier de pierre d'une dizaine de marches conduit dans le fossé qui autrefois entourait le château. Un filet d'eau coule encore au fond de ce fossé, qui était alimenté par un étang voisin aujourd'hui desséché. Du pont-levis il ne reste rien. Par le fossé, dont l'eau baigne encore la base de la grosse tour, je parviens, en contournant cette tour, devant l'autre façade qui, elle, à n'en pas douter, existait au temps de M<sup>me</sup> de Saint-Balmon. Ici, des fenêtres ont été percées, là, d'autres ont été murées qu'on reconnaît être du 16<sup>e</sup> siècle. Je me heurte à la maison de ferme bâtie contre la seconde tour, et je dois revenir sur mes pas pour regagner, par le sentier du fossé, la cour d'entrée.



En contemplant cette ruine lamentable qui fut le château de Saint-Balmon, à laquelle personne ne s'intéresse et qui paraît vouée

à une totale destruction, je ne pouvais pas me défendre d'une tristesse en pensant à l'indifférence des hommes.

Quand son château aura disparu, Neuville sera un village... comme les autres! Aujourd'hui, on y vient encore; sur place, en présence du vieux château, on s'intéresse à l'histoire, on évoque la vie qui régnait dans cette enceinte déserte et désolée où M<sup>me</sup> de Saint-Balmon abritait — outre sa famille, son aumônier, son médecin et son apothicaire — un nombreux personnel de serviteurs, femmes de chambre, laquais, palefreniers (pour les cavaliers qui composaient sa petite armée).

Ici elle recevait des foules de malheureux chassés de chez eux par les guerres, et qui venaient lui demander aide et protection; elle distribuait vivres et vêtements aux pauvres à l'occasion des grandes fêtes de l'Eglise...

Et je ne pouvais pas ne pas me dire: « Si tu étais de Neuville — maire, curé ou simple citoyen —, ne ferais-tu pas l'impossible — remuant ciel et terre — pour sauver de ce vieux château ce qui peut encore être sauvé? ».

Mais pour quoi en faire? — Un **Musée de Saint-Balmon**, que je meublerais des souvenirs de la famille (la grande toile de l'« Amazonne » existe encore): Il y aurait la **salle de Lorraine**, la **salle du Barrois**, la **salle du Verdunois**, la **salle de France**, avec les portraits des grands personnages de l'époque, — du Barrois, du Verdunois, de Lorraine, de France. D'autres salles seraient consacrées aux institutions religieuses, militaires, civiles; les arts aussi y auraient leur place...

Et tout en rêvant... j'allai jusqu'à Benoîte-Vaux par le chemin que suivirent M<sup>me</sup> de Saint-Balmon et son escorte quand ils allèrent quérir la statue miraculeuse. Et je pensais qu'une salle de notre musée — et non la moins intéressante — s'appellerait la « Salle de Notre-Dame de Benoîte-Vaux ».



Et il me semblait voir les autos qui sillonnent tout l'été la **Voie sacrée** faire un crochet jusqu'à Neuville..., les **entrées** et les **offrandes** devant assurer l'entretien du château et le traitement du gardien.

Et déjà ma tristesse faisait place à la joie d'avoir travaillé, par ce petit article (sait-on jamais?) à sauver quelques vieux souvenirs de notre Meuse chrétienne.

M. S.

---

## **ELLE NOUS ETAIT VENUE D'ÉPHÈSE** **C'est encore d'Éphèse qu'elle nous reviendra**

### **ORIENS EX ALTO.**

La lumière nous vient de l'Orient : une première fois, à l'heure de profondes ténèbres (c'était les invasions des Barbares, — mais c'était aussi l'époque du grand concile d'Éphèse) —, Notre-Dame **nous venait d'Éphèse**; et pour la recevoir, Saint Pulchrone lui consacrait sa nouvelle cathédrale : notre « Theotokos » est le Don d'Éphèse.

Une seconde fois, quinze siècles plus tard, à l'occasion du quinzième centenaire du même concile d'Éphèse, Notre-Dame nous **revenait** et prenait possession de la même cathédrale rénovée, rajeunie, et de la crypte restaurée — joyaux de la cathédrale —, providentiellement retrouvée, **exprès pour Elle !**

On comprend, à ce bref rappel d'histoire ancienne et d'histoire contemporaine, pourquoi et à quel point le nom d'Éphèse nous est cher...



Or voici qu'Éphèse est redevenue actuelle : Ephèse occupe nos journaux, nos revues; Ephèse et ses découvertes passionnent les chercheurs, les archéologues, les historiens; Ephèse intéresse surtout ceux qui ont au cœur l'amour de Marie; Ephèse est redevenue une escale obligée des grands pèlerinages en Terre Sainte.

Voici ma documentation pour cet article, ou plutôt pour la série d'articles que je pense consacrer à Ephèse, avec la certitude qu'ils intéresseront nos lecteurs :

- « **Les Trouvailles d'Éphèse** », par l'abbé H. Houzelot. « Semaine Religieuse de Verdun », 1905.
- « **Verdun-Éphèse** », par l'abbé M.S. « Voix de Notre-Dame de Verdun », 1931.
- « **La Maison de la Sainte Vierge à Ephèse** ». « Revue des Deux Mondes », 15 mars 1955.
- « **La Maison de Marie à Ephèse** », par Mgr Descuffi, archevêque de Smyrne. « L'Homme Nouveau », juin-juillet 1961.

Mil neuf cent trente et un : c'était l'année du quinzième centenaire du concile d'Éphèse (431), ce concile qui vengea la Vierge Marie des négations de l'hérésie nestorienne : point de départ d'un extraordinaire rayonnement dans le monde chrétien du culte de Notre-Dame, proclamée **Theotokos, Mère de Dieu**.

La définition de la Maternité divine de Marie provoqua une explosion de joie dans le peuple d'Éphèse : quand on en lit le récit, on se sent vibrer de l'enthousiasme de ces chrétiens qui, le soir de la Proclamation, reconduisirent triomphalement les Pères du concile jusqu'à leurs demeures, au chant des cantiques et à la lueur des torches... Mais venons-en à Verdun.

### **QUINZIÈME CENTENAIRE.**

Dans l'enthousiasme de mes quarante ans approchants, j'écrivis dans le Bulletin de Notre-Dame (avril 1931) un article intitulé **Ephèse-Verdun**. Depuis mon sacerdoce, et après bientôt dix ans de présence en cette cathédrale, c'était la première grande fête en l'honneur de

Notre-Dame que je voyais dans cette  **demi-grande nef**  d'une église en voie de restauration,

...ou plutôt, que je  **pré-voyais...** , car si Rome, à Sainte-Marie-Majeure, avait fêté magnifiquement le 25 janvier l'ouverture de l'Année jubilaire d'Ephèse, Verdun ne devait célébrer qu'en la prochaine fête de l'Immaculée Conception le grand anniversaire de la Theotokos.

Mgr l'Evêque voyait « grand »... Sa cathédrale  **renaissait**  peu à peu. Ces fêtes jubilaires, dans son esprit, devaient être le prélude des fêtes qui célébreraient une autre « renaissance » — fêtes comme Verdun n'en aura pas vu depuis longtemps — (j'en appelle au témoignage des Verdunois d'il y a trente ans), comme Verdun n'en reverra de longtemps, à la gloire de l'antique  **Theotokos verdunoise** , de qui le « Retour » s'annonce tout proche...

**Expectantes beatam Spens** , c'est dans l'espoir et l'attente de cette bienheureuse « renaissance » que M. le Chanoine Roeder — six ans avant son élévation à l'épiscopat — prêchant le sermon du Jubilé d'Ephèse aux vêpres de l'Immaculée Conception, s'écria : «  **L'Eglise de Verdun est éphésienne de naissance et aussi de langage...**  » : Si Saint Pierre et Saint Paul ont été choisis par Saint Saintin comme témoins de la « naissance » de l'Eglise verdunoise, sur le Mont où fut bâtie la première cathédrale,

...c'est la  **Paritura**  de Chartres qui nous envoya Saint Saintin et, bientôt, la  **Theotokos**  d'Ephèse (la même Sainte Vierge) à qui Saint Pulchrone consacra son diocèse,

...exercera près de l'Eglise de Verdun, dès ses origines, son rôle maternel, et la marquera d'un « signe marial » indélébile...  **pour la longueur des jours**  et des siècles à venir.

Verdun porte à son front une étoile, « stella matutina », l'étoile de son aube chrétienne,  **MARIE** .

N'était-il pas juste que la liturgie verdunoise — témoins nos livres liturgiques des 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles — saluât Marie par son Nom emprunté aux théologiens d'Ephèse :  **Ave, o Theotokos**  ?

N'était-il pas juste que ce Nom figurât sur son autel, sous sa statue miraculeuse du jubé, comme on le lit encore sur le monument que la piété du chanoine Wassebourg lui éleva ? C'est ainsi que l'Eglise de Verdun, éphésienne de naissance, l'est aussi de langage !

N'était-il pas juste que, pour consacrer par un acte officiel les données de l'Histoire, un de nos évêques dévoués à Marie, Mgr Chollet, sollicitât et obtînt de Rome l'affiliation de sa cathédrale de Verdun à la basilique romaine de la  **Theotokos** , Sainte-Marie-Majeure ?

Et voilà comment et pourquoi le Jubilé d'Ephèse sera l'occasion, voulue par la Providence et par Notre-Dame elle-même, du « Retour » de la  **Theotokos**  de Saint Pulchrone et de la « renaissance » de son culte.

*« Si le culte de Marie, autrefois si vivant à Verdun, et qui rayonnait de l'insigne église Notre-Dame comme de son centre, a subi une éclipse, si les pèlerinages qui se succédaient en notre sanctuaire marial ont cessé, si la Vierge elle-même, tant aimée de nos ancêtres, a disparu, Verdunois, nous avons le devoir de ne pas laisser dans l'oubli nos traditions mariales, et tout d'abord de répondre aux vœux du Souverain*

*Pontife, et de profiter de l'occasion du Centenaire d'Ephèse pour ranimer la flamme de notre dévotion verdunoise envers la Theotokos.*

« Que de fois, au soir de nos grandes solennités, après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller dans cette crypte obscure et abandonnée. Que de fois je me demandai si ces vieilles nefs ne reverraient jamais les longues files de vierges aux robes blanches, les processions des lévites, les pèlerinages des fidèles... Mille fois béni le Seigneur qui a mis au cœur de notre évêque vénéré l'heureuse inspiration et la sainte résolution le rétablir en son sanctuaire l'Image de Notre-Dame. »

(Mgr Pie, évêque de Poitiers; d'un discours prononcé en 1857 en la cathédrale de Chartres, où il avait été vicaire, — à l'occasion du rétablissement de la statue de N.-D. de Sous-Terre.)

*Mais enfin, où sommes-nous ? A Chartres ou à Verdun ? A Verdun ! Peut-être ma montre avance-t-elle ? Mais de si peu ! Mgr Chollet, en quittant Verdun, n'avait-il pas annoncé, dans sa lettre d'adieu, que « Notre-Dame de Verdun reverrait de beaux jours en sa cathédrale » ? (« Voix », avril 1931).*

(A suivre)

---

## 1961 : Une grande joie

La dernière grande joie que nous apporte l'année 1961 : l'annonce par le Souverain Pontife Jean XXIII du **XV<sup>e</sup> Centenaire de Saint Léon le Grand**.

Qui fut donc Saint Léon le Grand ?

Dans notre plaquette « Saint Pulchrone », parue en 1957, nous écrivions :

« Le personnage le plus remarquable et la plus grande autorité morale de tout l'Empire au milieu du V<sup>e</sup> siècle, fut le Pape Saint Léon le Grand (440-461). Son pontificat fut l'un des plus glorieux, comme il fut l'un des plus longs de l'antiquité chrétienne. Il est l'un des quatre grands Docteurs de l'Eglise latine, le défenseur de la foi catholique et de la discipline ecclésiastique; il est le Pape du Concile de Chalcédoine, en 451. »

A l'action du Pape Saint Léon, sur le plan universel, nous aimions rapprocher l'action de notre **Saint Pulchrone** (457-470), qui publia dans son diocèse de Verdun les décrets dogmatiques et disciplinaires des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine et qui consacra son église à la **Vierge-Theotokos**, qui venait d'être exaltée à Ephèse et à Chalcédoine.

Ce grand pape qui devait sauver Rome d'Attila en 453, et qui ne put empêcher Genséric de la saccager en 455, prévoyait le grand cataclysme qui va, peu d'années après lui, fondre sur le monde : la chute de l'Empire romain en 476 et le triomphe des Barbares.

Sur les ruines de l'Empire, il ne restait debout que l'Eglise, forte de sa foi dans le Christ **Homme-Dieu**, dans Marie **Mère de Dieu**, **forte aussi de son Unité** qui s'était affirmée au concile de Chalcédoine, et que, quinze siècles plus tard, le pape Jean XXIII reconnaîtra en proclamant Saint Léon I le **Pape de l'Unité de l'Eglise**.

A la veille de quels bouleversements politiques et sociaux ne sommes-nous pas ? Sur les ruines possibles de tout un monde et d'une séculaire civilisation, **une force restera debout : L'EGLISE**, qui a les paroles de la Vie Eternelle, **L'EGLISE** rajeunie dans sa foi, dans sa discipline, dans son Unité — **fruits du II<sup>e</sup> Concile du Vatican** dont nous attendons avec joie l'annonce officielle des lèvres de Jean XXIII, à Noël tout proche.

Plus que jamais, confiance ! Jésus et Marie veillent sur l'Eglise et sur le monde.

M. S.

# La Paix du Christ dans la bonté

*(Message de Noël  
de S. S. Jean XXIII)*

---

Après avoir célébré, par sa récente encyclique, le 15<sup>me</sup> centenaire de la mort de Saint Léon le Grand, le Saint Père Jean XXIII nous fait entendre (avec une joie qu'il ne dissimule pas) dans son « Message de Noël », la grande voix de St Léon le Grand :

---

**“ La naissance du Christ est l'origine du peuple chrétien : le jour de la naissance du Chef est aussi le jour de la naissance du corps ”**

**“ Le Noël du Seigneur est le Noël de la Paix, parce que, selon l'apôtre, c'est Lui qui est notre Paix ”**

---

*« Paix ! » : Merci au Saint Père, merci à St Léon le Grand, merci aux anges de la Crèche, de leur souhait de Noël qui fut le premier Message du Ciel à l'humanité.*

## A nos abonnés

Prière à nos lecteurs de régler le plus tôt possible leur abonnement à notre compte chèques postaux, « Voix de Notre-Dame », Chanoine Souplet, C.C.P. Nancy 343.91.

Qu'ils veuillent simplifier notre tâche et diminuer ainsi nos frais d'administration. Les abonnements sont valables pour l'année civile et partent du 1<sup>er</sup> janvier. Sauf avis contraire de l'abonné, ils sont renouvelés d'office.

Prière d'ajouter au montant de l'abonnement l'offrande annuelle pour participation aux messes hebdomadaires du vendredi (nos morts) et du samedi (les vivants, spécialement les foyers, malades et militaires recommandés à Notre-Dame).

La poste ne faisant plus suivre les imprimés, nous prions nos abonnés de nous avertir de tout changement d'adresse.

D'avance nous remercions nos zélatrices de leur empressement à s'acquitter de leur charge, et nous demandons aux abonnés de leur faire bon accueil.

---

## N O S M O R T S

M<sup>me</sup> Robinet-Matheln, de Verdun-Saint-Jean-Baptiste. — M<sup>me</sup> Eugène Wallner, de Dugny. — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Elie Pierron, zélatrice de Notre-Dame, de Billy-sous-les-Côtes. — M<sup>me</sup> Bauny, de Jardin-Fontaine. — M<sup>lle</sup> Pauline Etienne, de Bantheville. — M<sup>me</sup> Muthélet, de Montmédy, inhumée à Romagne-sous-les-Côtes. — M<sup>me</sup> Français, de Saint-Sauveur de Verdun, mère d'une Religieuse, chanoinesse de Notre-Dame. — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Julie Brice, de Hennemont, mère d'une Religieuse et grand-mère d'un Religieux. — M<sup>me</sup> Victor Schleiter, veuve de M. Schleiter, ancien maire de Verdun, mère de M. François Schleiter, sénateur-maire de Verdun, décédée à Paris et inhumée à Verdun le 12 décembre 1961. — M<sup>me</sup> Sander, de Varennes, mère de M<sup>lle</sup> Sander, dévouée zélatrice de Notre-Dame à Varennes. — M<sup>lle</sup> Marthe Jaccoud, membre de l'Association des Ecrivains catholiques, connue sous le pseudonyme Myriam de G., décédée le 2 décembre 1961 à Rumilly (Haute-Savoie), à l'âge de 64 ans. Lauréate de plusieurs Académies, Myriam de G. collabora naguère à la « Voix de Notre-Dame de Verdun ». Son apostolat par la plume aura été rendu fécond par sa vie d'un long martyre surnaturellement accepté : elle fut pendant plus de quarante ans clouée sur son lit de souffrance.

Mlle Jeanne Renard, de Varennes. — Mme Pierson, née Pauline Furaux, de Verdun, inhumée à Julécourt. — M. Gabriel Hance, de Wavrille. — M. le Lt-Colonel Goubeaux, décédé à Paris, inhumé à Verdun.